

COMPTE-RENDU SEANCE DU 22 MAI 2018

--==--

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE - Jean-Jacques LARQUIER - Frédéric MARQUEBIELLE - Pascal RÉGIN -
Isabelle BRIDOUX - Dolorès COURRAUD - Marie-Françoise COSTEDOAT - Nicole DEMANUEL.

Excusés : Sylvain BASLY et Jean GALARDI.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

I - Délibérations :

* convention décision administrative individuelle médiation par le Centre de Gestion :

☒ le Centre de Gestion a créé un service de médiation pour gérer les litiges entre les Maires et leur personnel. Pas de cotisation supplémentaire.

Délibération votée à l'unanimité.

* branchement électrique pour propriété CASAU (extension du réseau) :

☒ M. le Maire rappelle que le compteur électrique doit se situer au droit de la propriété, ce qui nécessite une extension du réseau électrique. Pierre CASAU prendra en charge la partie privée (70 m) pour un montant approximatif de 2 500 € et la Commune, la partie sur domaine public pour un montant approximatif de 700 €.

Délibération votée à l'unanimité.

* demande de subvention pour la voirie au Conseil départemental :

☒ une délibération doit être prise pour autoriser M. le Maire à solliciter la subvention voirie auprès du Conseil départemental.

Délibération votée à l'unanimité.

II - Divers :

① P.L.U.I. : information :

* Isabelle Bridoux et Nicole Demanuel ont assisté à une réunion le 17 mai dernier au cours de laquelle le recensement de toutes les propriétés agricoles a été fait.

Etaient également présents : Serge Darrivière, Michel Dupouts, Julien Elissondo et Sébastien Lasserre.

Seuls, Serge Darrivière et Michel Dupouts ont annoncé l'installation de leurs fils dans les mois à venir.

En ce qui concerne les exploitations des agriculteurs absents, aucune information n'a été donnée à la Chambre d'Agriculture sur leur avenir.

Chaque agriculteur recevra, dans les prochains jours, un questionnaire à renseigner.

* les délibérations (celles de la Communauté de Communes des Luys en Béarn et de la Commune) concernant le démarrage du P.L.U.I. doivent être affichées. Cet affichage sera contrôlé par un huissier de justice qui se déplacera 2 fois.

② Salle multi activités : compte-rendu du rendez-vous avec M. Maurel (étude permis) :

* M. Maurel a présenté l'étude du permis de construire qui appelle quelques réflexions qui seront examinées au cours de la prochaine réunion avec lui le 10 juillet prochain ;

* accord du Conseil départemental pour le versement d'une subvention de 35 % sur l'ensemble de l'opération estimé à 377 000 €. L'Etat interviendra à hauteur de 30 %, mais pas sur les frais de l'assurance dommages de 17 000 € ;

- * une baisse de 15 à 20 % peut être envisagée sur les travaux ;
- * le permis de construire est à déposer.

③ Ecole : semaine à 4 jours (accord de l'Académie) :

- * suite à l'accord de l'Inspection Académique sur la semaine d'école à 4 jours, il faudra certainement réduire les heures du personnel communal. Le problème va être étudié.

④ Compte-rendu commission voirie - programme 2018 :

- * propriété Domerc : problème d'eau qui entre dans la propriété. Il est décidé la création d'un fossé pour que l'eau s'évacue en cas de pluie ;
- * un trou est en train de se former à proximité de la propriété Cassagne. Il sera comblé ;
- * un bitumage est prévu sur les Chemin Christine et Chemin Peyrot ;
- * terrain de pétanque, côté Chemin des Pyrénées : une surlargeur sera aménagée pour permettre aux véhicules de se garer ;
- * une aire de retournement pour le ramassage des poubelles sera aménagée Chemin du Lavoir ;
- * Chemin Larroudé : trous à boucher ;
- * des travaux de fauchage sont prévus ;
- * Route de Pau : mise en place de petites balisettes afin de séparer le cheminement piétonnier de la circulation.

⑤ Fête des Mères :

- * elle se déroulera le vendredi 25 mai à partir de 19 H 00.

⑥ Fêtes de Vignes :

- * une réunion a eu lieu avec la gendarmerie le 18 mai dernier. Voir compte-rendu joint en annexe. La Commission des Fêtes se réunira le mercredi 30 mai à 18 H 30.

⑦ Préparation Fête des Associations :

- * la prochaine réunion doit avoir lieu courant juin (date non fixée à ce jour).

⑧ Passage du Tour de France le 26 juillet :

- * le passage de la caravane est prévu à 15 H 00, le 1^{er} coureur vers 16 H 45 et le dernier vers 17 H 00.

⑨ Siectom : possibilité de mise à disposition de caissettes jaunes et d'une collecte porte à porte :

- * à l'heure actuelle : ramassage des ordures ménagères une fois par semaine et mise à disposition d'un point tri pour cartons/plastiques et verres (Place des Pyrénées, près du cimetière).
Le Siectom propose une nouvelle formule de collecte porte à porte avec mise à disposition de caissettes jaunes pour cartons et plastiques (et par voie de conséquence, disparition du point tri pour cartons et plastiques) : tous les 15 jours pour la collecte des ordures ménagères et tous les 15 jours pour le tri sélectif (caissettes jaunes pour cartons et plastiques) avec une contribution des habitants qui passera de 54 € à 58 €. Le verre restera en apport volontaire au point tri qui sera conservé à cette fin.

⑩ Demande faite à M. Saint-Martin pour mettre en place une main courante dans l'escalier qui mène à l'appartement au-dessus de la Mairie car il est glissant par temps de pluie.

⑪ Problème d'évacuation de l'évier de la cantine et du lave-vaisselle : il y a un bouchon au niveau de la boîte à graisse. Il faut la vider.

- ⑫ Rencontre avec le club de pétanque : une structure sera installée sur le terrain de pétanque pour un coût d'environ 3 000 €. Dimensions : 6,00 m x 2,50 m.

Vu le Maire

